

Mais coronavirus oblige, la cérémonie d'intronisation au fauteuil de maire de Biot par Jean-Pierre Dermit a tardé, voire s'est éternisée.

Démission de Guilaine Debras

Il n'est pas resté inactif, multipliant les soutiens à la population et aux commerçants. Mais ce samedi 23 mai, à l'espace Gilardi, gestes barrières obligent, il a pu enfin ceindre l'écharpe tricolore de maire. Auparavant, l'ex-première magistrate, Guilaine Debras, s'est fendue d'un ultime discours électoral s'autocongratulant sur les bons résultats financiers de la commune, sur les rares chantiers qu'elle a pu mener à son terme, et oubliant au passage le bétonnage intensif de logements qu'elle s'apprêtait à réaliser et qui lui ont coûté logiquement sa place. Tout comme son colistier, Hervé Malherbe qui a rajouté son bémol à cette matinée, elle a stigmatisé une campagne « dure et excessive » voire « outrancièrement polémique » pour son colistier qui s'est défendu de faire un discours politicien... Après un « vive la planète Terre ! » lancé par Guilaine Debras, cette dernière a quitté la salle annonçant sa démission du conseil municipal. Dès lors, l'élection pouvait s'opérer où sans surprise, le groupe de 4 élus de Guilaine Debras n'a pas pris part au vote, alors que les 2 élus de Sophie Deschaintres se sont abstenus. Il n'a pas manqué une voix à Jean-Pierre Dermit.

Les priorités : « la plaine de la Brague et les Soullières »

Dans son allocution, il a parlé d'un « moment fort », d'une « émotion collective », et « d'un long combat politique » remerciant ses colistiers pour « leur énergie, leur engagement, leur solidité », et la plus investie de toutes, Nicole Pradelli, la doyenne qui a présidé la séance, et « qui a toujours été à mes côtés ». Un 2^{ème} mandat historique pour une élection au 1^{er} tour en triangulaire tout autant historique, il n'en fallait pas plus pour émouvoir le maire, qui a rappelé que Biot avait été l'une des communes « où l'on a le plus voté, 1 électeur sur deux ». Il a déjà évoqué ses priorités, la plaine de la Brague « qu'il faudra prémunir contre les inondations » et le secteur des Soullières « qu'il faut préserver d'un bétonnage intensif voulu par la précédente municipalité ». Avant de procéder au vote de ces 8 adjoints (1), il a insisté « sur le respect de nos engagements, la rigueur de notre gestion, le rayonnement de notre territoire... Soyons dignes de la confiance placée en nous ».

Pascal Gaymard

(1) Catherine Dupré-Baleyta, Jérôme Chifflet, Martine Aueuvre, Guillaume Le Coz, Caroline Joussemet, François Peigne, Sylvie Santagata, Eric Operto.

Partager :

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)

Prénom ou nom complet

Email

☐ En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité